

Académie Pontificale des Sciences Sociales
VIIIème Session plénière
Rome, 8-13 avril 2002

L'Enseignement social de l'Eglise: *Une reprise nécessaire*

Document de travail

Par

Michel Schooyans
Membre de l'Académie

I. Un trésor de l'Eglise

1. Un enseignement vivant

1. L'Enseignement social est sans discussion un des trésors de l'Eglise contemporaine. Certes l'Eglise n'a pas attendu l'époque contemporaine pour se prononcer sur des problèmes sociaux, politiques et même économiques. Mais, pressée par le contexte du XIXe siècle, interpellée par les outrances du libéralisme et du socialisme, elle se définit un corps de doctrine, un enseignement moral *spécialisé et structuré*. La morale sociale se dégage, s'impose à l'intérêt de tous les milieux; elle fait l'objet de systématisations; elle inspire de nombreuses prises de position à l'échelle locale; elle suscite une grande diversité d'initiatives.

2. Des textes pontificaux balisent l'évolution de cet enseignement. Dès le départ, ils révèlent combien le Magistère est attentif aux situations sans précédent qui caractérisent le XXe siècle. Au terme d'une évolution dont le bilan a été souvent dressé, on constate que, depuis le début du Pontificat de Jean-Paul II, l'Enseignement social de l'Eglise s'est ouvert à des *questions entrelacées*: celle du *développement des peuples*, celle de la *paix*, celle des *relations internationales*. Surtout, comme l'a montré opportunément Giorgio Filibeck, un relief tout à fait particulier a été donné aux *droits de l'homme*.

2. Des signes d'essoufflement

1. Il faut cependant observer que l'Enseignement social de l'Eglise, tel qu'il est traditionnellement présenté, semble donner quelques *signes d'essoufflement*. On ne saurait méconnaître qu'il donne parfois l'impression d'être trop *répétitif* sinon banal. A force d'être ressassées, des formulations finissent par lasser. Certains se plaignent de son caractère trop théorique, trop notionnel de cet enseignement. Sans doute est-il aussi trop tourné vers ses propres origines. Jusqu'aujourd'hui, il n'est pas rare qu'on évoque la condition ouvrière telle que *Rerum novarum* la décrivait dans la société industrielle du XIXe siècle.

2. On reproche également à cet enseignement d'être *trop général*. Est-il possible, aujourd'hui, de parler, par exemple de justice sociale, sans tenir compte de l'extrême diversité des situations où les problèmes se posent? Il arrive aussi que, dans ses expressions, l'Enseignement social de l'Eglise soit un peu trop *complaisant* vis-à-vis de lui-même. Il serait une "doctrine", dopant d'arguments d'autorité un enseignement dans lequel le magistère s'investit à des niveaux variables. Pourquoi, par exemple, les rédacteurs multiplient-ils les citations et les références peu utiles à ce qui a été écrit antérieurement? Mettre en lumière continuité et progrès est certes opportun et nécessaire; multiplier les redondances est fastidieux.

3. On souligne encore un certain *déséquilibre* dans l'ensemble de cet enseignement. Les questions économiques bénéficient d'une attention plus soutenue que les questions politiques. Curieusement, on note même que le *droit* ne reçoit pas l'attention qu'il mérite, alors même que, saisissant les occasions qui se présentent, le Pape Jean-Paul II accumule les matériaux offrant la base d'un enseignement vraiment original à ce sujet.

4. Un autre regret est encore exprimé. D'une part, on se félicite de la richesse de l'enseignement social des Papes, et de l'engagement de ceux-ci dans toutes les questions concernant la communauté humaine. Mais, estiment certains, cet enseignement est tellement mis en relief qu'il tend à éclipser l'enseignement des évêques locaux et des conférences épiscopales.

5. Derniers exemples de questionnements: ils portent sur les *méthodes* suivies dans l'élaboration de l'Enseignement social, sur le rôle qui y est reconnu aux sciences humaines. L'Eglise a-t-elle compétence, et éventuellement quelle compétence, pour se prononcer sur les questions sociales? Quelle est *l'autorité* des documents qu'elle produit à ce sujet? L'Eglise ne devrait-elle pas, dans certains cas, reconnaître sa perplexité, se

borner à donner un avis, formuler des recommandations, reconnaître que telle situation se prête à différentes lectures et que tel problème est susceptible de diverses solutions?

6. Quoi qu'il en soit, il serait sans aucun doute nécessaire de procéder systématiquement et régulièrement à une sorte d'*audit* concernant l'impact que provoque cet enseignement parmi les décideurs. Comment, par simple exemple, l'enseignement sur la dette extérieure est-il reçu? Dans les écrits et les discours des décideurs et des personnes de ressources, combien relève-t-on de références à des textes magistériels?

7. Nous voudrions faire quelques suggestions à l'Académie en lui montrant combien sa contribution serait bienvenue à un projet de *dynamisation* et d'*actualisation* de l'Enseignement social de l'Eglise. Ces suggestions s'articulent autour de quatre pôles. D'abord (II), nous suggérons un nouveau point de départ. Ensuite (III), nous évoquons, à titre d'exemples, quelques dossiers très actuels qui mériteraient qu'on s'y intéresse davantage. Après cela (IV), nous proposons un changement de méthode. Enfin (V), nous proposons une façon concrète de procéder.

II. Prendre un nouveau point de départ

Une nouvelle présentation de l'Enseignement social de l'Eglise devrait prendre comme point de départ la situation internationale actuelle, spécialement celle dont on prend partout conscience à partir du 11 septembre 2001, à l'occasion des attaques terroristes multiples à New York.

1. Pour 1 milliard d'hommes, 1 US\$ par jour

1. Le fait massif à partir duquel tout l'Enseignement social de l'Eglise pourrait s'articuler, c'est l'existence de quelque 850.000.000 de pauvres et de misérables sur les 6 milliards d'habitants que compte la planète. *1 habitant sur 7*. Selon un rapport récent du Fond International pour le Développement Agricole (FIDA), 1.200.000.000 habitants de la planète vivent avec moins de 1 dollar par jour, *1 habitant sur 5*. Au Brésil, par exemple, "pays catholique", sur quelque 170 d'habitants, 53.000.000 vivent dans ces conditions limite: *près d'un Brésilien sur trois*. La proportion est sensiblement la même en Inde. A ce niveau, *des ordres de grandeur nous suffisent*; et laissons de côté, s'il vous plaît, les discussions techniques sur la définition de la pauvreté et de la misère. La *répartition des*

revenus donne une idée de ce drame. Au Brésil, les 20 % les plus riches de la population ont un revenu par habitant 33 fois supérieur à celui des 20 % les plus pauvres. En Allemagne, cette "tension" est de l'ordre de 8 fois.

2. A force d'analyser des problèmes particuliers, on finit par escamoter ce fait pourtant massif et aveuglant. Jusqu'à présent, *ce fait n'a guère été pris en compte* par les moralistes, ni par ni même par les idéologues. Marx lui-même ne s'intéressait qu'au prolétariat concentré dans les centres industriels; il n'avait que mépris pour le sous-prolétariat, le *Lumpenproletariat*, le "prolétariat de la canaille", comme traduit J. Molitor. L'auteur du *Manifeste* y voyait "cette putréfaction passive des plus basses couches de l'ancienne société." Jusqu'aujourd'hui, à de rares exceptions près, même les courants se réclamant de la tradition socialiste laissent entre parenthèses, dans leurs programmes, ce segment immense de la population mondiale.

2. Humiliation, arrogance

1. Les attaques du 11 septembre 2001 se prêtent, certes, à différentes lectures. L'une d'elles ne saurait être négligée. Ce qui s'est manifesté ce jour-là, c'est la clameur de ceux qui sont rivés au limbe de l'humanité, de ceux qui n'ont pas droit à la parole et qui, alors, en appellent à la violence (René Girard). Ce qui s'est exprimé, c'est un immense ressentiment, une immense frustration, une immense rancœur, c'est la blessure de l'humiliation, c'est le désespoir paroxystique face à l'insupportable ostentation, à l'insolence, à l'arrogance de ceux qui peuplent "la république des satisfaits" (John K. Galbraith). A travers leurs mandataires, tous ces misérables recourent au langage de la violence pour rejeter le modèle dominant de croissance, un peu vite identifiée au développement. Rejet d'un modèle dominant, donc, qui s'était déjà manifesté, notamment, lors de la première attaque terroriste contre les Twin Towers, le 26 février 1993.

2. Le fait nouveau qui est très favorable à la prise en compte de ce fait massif, c'est que quelques-uns parmi les intellectuels les plus brillants de notre temps ont introduit une forte préoccupation *morale* dans leurs études économiques. Ces auteurs n'hésitent pas à partager les conclusions de leurs recherches en les mettant à la portée du grand public. Ils apportent au phénomène de la *pauvreté* une *attention vraiment novatrice* et un éclairage porteur, enfin, d'espérance. Grâce à Dieu, l'Église n'a pas le monopole d'un discours moral en matière sociale! C'est à ce travail *porteur d'espérance* que l'Église, par

son Enseignement social rénové, peut apporter une contribution spécifique. Alors que certains continuent à mettre au premier plan la question de la croissance, d'autres, de plus en plus nombreux, se proclament *interpellés moralement par la pauvreté* et apportent tout leur savoir à en analyser les causes, à en mesurer l'ampleur, à dénoncer les impasses, à suggérer des remèdes efficaces.

3. Nous allons à présent dégager quelques problèmes nouveaux, qui, par leur acuité, appellent une mise à jour et un approfondissement de l'Enseignement social de l'Église.

III. Quelques dossiers actuels

1. Le volet économique et financier

1. Le volet économique devrait comporter un exposé sur la *mondialisation et/ou de la globalisation*. Il y aura lieu de tirer le maximum de parti des études approfondies que l'Académie a consacrées à cette question. La synthèse de ces études portera sur le commerce international, les barrières douanières, le protectionnisme et les subventions, les modes de prises de décisions. Il faudrait mettre en relief que les grandes compagnies internationales agissent largement à l'abri de tout contrôle des États, voire des organisations internationales publiques, qu'elles ont une grande mobilité, que les délocalisations ont un impact sur l'emploi. La déréglementation, relative, du commerce international ne profite pas à tout le monde.

2. Le *flux des capitaux* appelle aussi un éclairage moral (cf. James Tobin). Il en va de même pour la question de la *dette* extérieure qui est un véritable tourment pour les pays en développement (Joseph Stiglitz).

3. Le monde actuel connaît de nouvelles formes d'*esclavage*. Des compagnies entières, occupant souvent des milliers de travailleurs, sont vendues, *corps et biens*, sans que les travailleurs aient voix au chapitre. Les *restructurations*, imposées au seul nom de la rentabilité économique, envoient au chômage, et souvent à la rue, des milliers de travailleurs sans défense, alors que les cadres supérieurs sont moins exposés à ces licenciements sommaires et souvent grassement indemnisés.

4. Dans le climat néo-libéral actuel, l'activité économique tend à ne s'intéresser qu'au segment productif et solvable de la population humaine. La vie économique est

organisée en fonction de ce segment minoritaire. *Il ne faut de travailleurs que ceux qui sont utiles au système.* C'est une des raisons pour lesquelles sont menées, dans les pays pauvres, des politiques de contention de la natalité et maintenus des taux d'analphabétisme élevés. Il est fatal que cette conception utilitariste et impitoyable du sens de la vie économique engendre non seulement le chômage mais l'exclusion. Il faudrait reprendre certaines analyses sur la concentration du capital, sur le paupérisme (Tocqueville), et surtout sur la concentration du pouvoir de décision.

5. Tous les hommes sont appelés à bénéficier de la croissance économique et à en partager les bienfaits. Les néo-libéraux répètent ce que disaient déjà Adam Smith et les autres pères fondateurs: "Enrichissez-vous! La main invisible finira bien par faire retomber sur tous les fruits de l'enrichissement." Raisonnement analogue, aujourd'hui, pour la croissance. Le *trickle down* est en quelque sorte la méthode Coué appliquée à la croissance. Il y aurait un automatisme liant la réduction de la pauvreté (des uns) à la croissance (des autres) comme l'effet est lié à la cause. Or cet automatisme est tout sauf évident. Des pays ayant connu une croissance importante, comme l'Inde et le Brésil, n'ont pas encore résolu le problème de la pauvreté chez eux. Pour atteindre ce but, il faut définir des programmes "volontaristes" de croissance qui incluent les pauvres. Ces programmes impliquent des politiques éducatives, sanitaires, familiales, etc., mais aussi d'autres mesures: réformes agraires, fiscales, habitationnelles, etc. (Joseph Stiglitz).

6. En bref, l'Enseignement social de l'Église doit prendre ses distances vis-à-vis du modèle économique dominant, réaffirmer que "l'économie est une science morale" (Amartya Sen).

2. Le volet politique

Aujourd'hui, la politique intérieure des nations particulières est largement fonction de la politique internationale que peut se permettre la nation en question.

1. Le volet politique doit prendre en compte la primauté du fait de *l'internationalisation* et l'émergence du sentiment d'appartenance à une communauté mondiale. Or l'intégration politique est surtout envisagée actuellement soit à partir du projet hégémonique d'une nation (en l'occurrence les USA) ou à partir d'une relance de l'internationalisme marxiste (moins visible mais très réel). Le projet de fonder les nouvelles relations internationales sur la reconnaissance universelle *des droits de*

l'homme n'a plus la cote. C'est pourtant un problème *crucial* pour la qualité du tissu de toutes les sociétés politiques. L'Enseignement social de l'Église pourrait et devrait redonner du souffle à tous les mouvements engagés dans la défense des droits de l'homme. Cette défense doit nécessairement être assurée à divers niveaux et grâce à divers instruments.

2. La question de *l'État* doit également être reprise. L'État-Nation a certes évolué depuis le XIXe siècle. L'Enseignement social de l'Église y a souvent fait référence, soit pour s'en méfier; soit pour lui rappeler ses devoirs. Aujourd'hui, l'État est menacé dans son existence et dans ses prérogatives. Ces menaces sont multiples: elles proviennent de l'emprise d'institutions internationales (ONU, UE), de l'hégémonisme, de l'internationalisme. Tantôt elles proviennent de l'hypertrophie de l'État-Providence; tantôt elles procèdent de la débilité de l'État, comme souvent dans les pays en développement.

3. Il faudrait donc reprendre la question de la *souveraineté*, dont l'exercice peut être partiellement délégué, mais dont les États ne sauraient être dessaisis. Il faut faire écho au grand débat actuel entre souverainistes et internationalistes. Il faudrait qu'apparaissent la valeur et le rôle que l'Église reconnaît aujourd'hui aux États et aux nations et l'estime qu'elle a pour la souveraineté des nations. Quelles sont les conséquences de la limitation de cette souveraineté en fait et en droit? L'homme "apatride" est un homme vulnérable.

4. A la question de la souveraineté sont intimement liées celle de *l'environnement* et celle du droit des nations à exploiter librement leurs ressources naturelles.

5. Les mesures volontaristes pour éradiquer la pauvreté supposent, dans la plupart des situations, une intervention des pouvoirs publics, nationaux et/ou internationaux. Il faut en particulier susciter la création de nouveaux emplois et donc de nouvelles entreprises. Un problème surgit ici: il faudra peut-être contrôler *l'usage économique de l'innovation et donc de la productivité*. Lorsqu'elles sont élevées, la capacité d'innovation et la productivité constituent en fait un avantage comparatif qui est révélateur, et sans doute aussi cause, d'inégalités aux niveaux de l'éducation et de la créativité. Un nombre croissant de non créatifs et de non éduqués sont refoulés dans le sous-monde de l'exclusion. Il ne s'agit donc pas de boudier la productivité ni l'innovation, mais de contrôler les effets pervers de celles-ci, ce qui requiert l'intervention *modératrice* du pouvoir politique. Il faut donc non seulement que les pouvoirs publics favorisent la

création d'emploi, directement (Keynes) ou indirectement, mais que, tenant compte du bien commun, ils contrôlent le système économique de façon à éviter la paupérisation.

6. On ne saurait méconnaître les forces de désintégration qui menacent la *paix* dans les nations et dans le monde. La dégradation dramatique de la situation dans l'ancienne Union Soviétique ne peut rester largement ignorée, comme s'il s'agissait d'un problème circonscrit localement.

7. Depuis la fin de la IIe guerre mondiale, les USA sont pour ainsi dire intervenus constamment à l'extérieur; se fait suffit, à lui seul, pour interpeller la conscience chrétienne. Dans la foulée, on attend aussi une parole sur la *militarisation de l'économie* et de la recherche scientifique.

8. Les *nouvelles modalités de guerre* doivent aussi être soigneusement analysées. La guerre est souvent *totale*: intérieure aussi bien qu'extérieure; elle a de multiples visages: politique, économique, psycho-sociale, militaire; elle est souvent *asymétrique* (Vietnam, Afghanistan). Sous prétexte de liberté du commerce, la guerre prend souvent le masque des relations économiques ayant d'importantes répercussions politiques dans les pays dont la capacité de négociation est limitée.

9. Il faut encore constater la tendance de l'ONU à élargir ses compétences, et en particulier à mettre sur pied un système de *gouvernance mondiale*. Ce système est lui-même sous-tendu par un droit international de plus en plus envahissant. Il faudrait aussi analyser les projets d'intégration, notamment en Europe et sur l'ensemble du continent américain.

10. Il serait indispensable d'examiner ce que sont les *nouveaux pouvoirs de fait et les nouveaux acteurs*. Ici devrait intervenir une analyse du rôle croissant des *lobbies* et des ONG dans les assemblées (inter)nationales, y compris intergouvernementales. Il faudrait aussi analyser le rôle des *mass médias* dans la vie politique. Une place particulière devrait être réservée à la télévision, aux effets d'imitation qu'elle induit, aux conditionnements qu'elle provoque, à l'opinion publique qu'elle modèle, à son impact sur la famille (George Martine).

11. Un problème mérite une attention spéciale: la fréquente *subordination* de fait du pouvoir politique au pouvoir économique.

12. Il faudrait aussi aborder la question de la *corruption* ainsi que le rôle politique des *maffias*.

13. D'une façon générale, constatons que l'Église a apporté une contribution de premier ordre à l'essor de l'internationalisme ainsi qu'à la réflexion sur l'État et la nation.

Cette contribution devrait être repensée en mettant l'accent sur l'État, sur tous les corps intermédiaires, sur la place de la famille dans la société politique. Il faudrait aussi se prononcer sur la façon dont se présente aujourd'hui *la séparation des pouvoirs*. Il ne faudrait pas hésiter à comparer les avantages et les inconvénients que présentent les systèmes politiques actuellement en place. Bref, il y aurait lieu d'approfondir l'enseignement de Paul VI sur la primauté du politique, mentionnée dans *Octogesima adveniens*.

14. Sur les deux volets, international et national, de la vie politique, l'Enseignement social de l'Église pourrait avantageusement incorporer les conclusions des travaux de l'Académie, surtout à propos de la globalisation et de la démocratie.

3. Le droit

1. Jusqu'à présent, l'Enseignement social de l'Église n'a pas assez accueilli la réflexion concernant le droit. Cet approfondissement est de nécessité primordiale aujourd'hui, car on observe une forte poussée du *positivisme juridique*, tant dans le droit des États que dans le droit international (Hans Kelsen). L'objet du droit serait la loi, non la justice.

2. De même les discussions contemporaines concernant la justice procédurale ont popularisé l'idée que le droit et les droits de l'homme ont leur fondement dans le *consensus* (John Rawls). Les droits de l'homme eux-mêmes, tels qu'ils apparaissent notamment dans la *Déclaration universelle* de 1948, sont réinterprétés, contestés, limités (Mary Ann Glendon).

3. Surgit également un "droit de la Terre", tendant à contester à l'homme la place centrale que lui reconnaissait la tradition du droit naturel classique. De la position prise à propos des fondements du droit dépend évidemment la position adoptée dans de nombreux domaines: société politique, relations internationales, travail, propriété, etc.

4. La faim et la santé

1. En principe, plus personne ne devrait souffrir de la faim, car les moyens de production alimentaire n'ont jamais été aussi performants (Norman Borlaug). Il ne

devrait donc plus y avoir de famines. Or, il y a encore des famines et des études récentes ont montré qu'elles avaient un seul type de cause: politique (Sylvie Brunel). Sur ce point vital, qui concerne le droit à la vie et à une vie de qualité, l'Enseignement social doit être reformulé en profondeur.

2. La *santé* est parfois perçue ou même présentée comme un bien auquel les hommes accèdent au prorata de leur solvabilité. Exemple: la mise au point d'une parade contre la dengue n'attire guère les laboratoires, car la plupart de ceux que touche cette maladie sont insolubles. D'où, à ce propos mais aussi à d'autres, le problème des décisions de recherche, celui de la propriété intellectuelle et du partage des biens intellectuels. La question s'est posée récemment à propos du sida, mais elle dépasse de loin ce cas particulier. L'Enseignement social de l'Église se doit de prendre position dans les discussions sur les "Trade-related aspects of Intellectual property Rights" (TRIPS).

5. Éducation et savoirs

1. L'accès des plus pauvres à la *scolarisation* figure parmi les problèmes qui requièrent une attention prioritaire. L'ignorance, l'analphabétisme font apparaître le visage que prend la pire forme de pauvreté aujourd'hui. Dans les régions pauvres, l'éducation de base, souvent limitée à 4 ou 5 ans de scolarité, est habituellement "bancaire": le psittacisme domine; on n'apprend pas à réfléchir personnellement ni à agir de façon responsable et libre. Or si la formation du capital humain commence dans la famille (Gary Becker), elle doit se poursuivre dans le cadre scolaire. Il faut donc procéder à des investissements de productivité mais aussi de capacité (Gérard-François Dumont). L'éducation doit avoir pour objectif non seulement l'acquisition des connaissances élémentaires, mais aussi l'usage responsable de la liberté (Paulo Freire). Il est de plus établi que sans éducation de base généralisée, il n'est pas de démocratie possible (Amartya Sen).

2. Un des problèmes qui empêchent fréquemment une amélioration du système éducatif, c'est la mauvaise *ventilation des budgets* disponibles. Il n'est pas rare que les financements publics avantagent l'enseignement universitaire, où les étudiants proviennent de milieux relativement aisés, au détriment des élèves du primaire et du secondaire, beaucoup plus nombreux et provenant de tous les milieux.

3. Le volet *scientifique et technologique* devra s'intéresser d'abord à la nature du savoir et aux modes d'acquisition des savoirs et d'accès aux savoirs constitués. Quels sont les critères retenus pour écarter telle recherche, pour pousser telle autre? Quel rapport y a-t-il entre la *concentration des richesses et la concentration du savoir*? Quels sont les rapports de fait entre les savoirs, qu'il faudrait distinguer, et les pouvoirs? (Alvin Toffler). Différentes disciplines scientifiques se trouvent au service du pouvoir politique et économique. Mais il arrive aussi que des scientifiques revendiquent l'exercice du pouvoir politique et fassent miroiter d'immenses profits aux yeux d'investisseurs.

4. A tous les niveaux, l'Enseignement social de l'Église doit inviter les chrétiens à s'interroger sur la moralité sociale des *réseaux d'enseignement catholique*. Malgré des systèmes de bourses d'études, il arrive que ces réseaux ne soient en fait accessibles qu'à des enfants dont les parents disposent de revenus élevés. L'éducation de qualité s'achète, en quelque sorte, au prix du marché. Il s'ensuit un blocage de la mobilité sociale. De même, l'Enseignement social doit souligner la responsabilité des chrétiens dans les réseaux d'enseignement public. Enfin, l'intérêt et le devoir de l'État est de subventionner tous les réseaux d'enseignement de qualité.

5. Il faut prendre en compte qu'il existe aujourd'hui de nouvelles formes de *scientisme*, par exemple dans le domaine biomédical. C'est parfois au nom de ce scientisme que l'on veut légiférer.

6. La *pluralité des cultures* est une richesse de la société humaine. Comme le montrent tous les grands anthropologues, par exemple Levy-Strauss, c'est à partir de l'enracinement dans la nature que se diffractent les cultures humaines. Celles-ci offrent un milieu déjà humanisé dans lequel certaines valeurs sont vécues et honorées, et dans lesquelles se transmettent des expériences cognitives, morales, esthétiques. On parle de structure, de paradigme, d'"épistèmè". Ces cultures comportent toujours ombres et lumières; elles peuvent opprimer et stimuler. Actuellement on observe parfois une tendance à *gommer les spécificités* culturelles au motif que le monde, s'unifiant, tendrait vers un seul modèle culturel dominant; sous l'influence des mass médias, les identités culturelles seraient menacées. D'autres envisagent l'avenir en termes de *confrontation*, voire de conflits, entre quelques grandes cultures (Samuel Huntingon). Les rapports entre cultures sont variables et méritent d'être étudiés du point de vue de la morale sociale. De même faudrait-il que, dans l'Enseignement social de l'Église, soit davantage mise en lumière *l'influence bénéfique du christianisme* sur l'évolution des sciences et des cultures (Chr. Dawson, René Girard).

6. Travail et propriété

1. Plusieurs questions se posent à propos du travail. Tout d'abord, il faut réaffirmer que le travail est un devoir mais aussi *un droit*. C'est à ce double titre que la lutte contre le chômage obéit à des préoccupations morales. La production a une dimension morale de service.

2. La *parcellisation* du travail rend plus difficile la question du "*juste salaire*". Il faut aussi reprendre la question du "*juste prix*", car aujourd'hui le prix est souvent fixé en fonction de ce que le consommateur est capable de payer ou disposé à payer.

3. La question morale du *droit de grève* doit être revue à fond. Dans les pays industrialisés, la plupart du temps, cette question ne se pose plus comme auparavant. Est-il moralement acceptable de paralyser un pays et prendre les citoyens en otages pour faire valoir des revendications corporatistes? Certaines grèves des transports ne sont-elles pas immorales? Mais qui ose le dire? Est-il moralement acceptable de mettre en péril des entreprises, donnant de l'emploi, saines mais fragiles?

4. Sous la pression d'impératifs économiques souverains, se posent des problèmes moraux nouveaux, qui affectent la famille et l'éducation des enfants. Tel est le cas du *nomadisme*. Des pères de famille sont fréquemment envoyés en déplacements plus ou moins durables; certains font des navettes hebdomadaires entre Londres et Paris, voire Bruxelles et New York. Les *migrations* de main d'œuvre, qui ont tendance à s'intensifier, sont liées au chômage, au sous-développement, au *brain drain*. Elles appauvrissent beaucoup de pays en les privant d'un capital humain précieux.

5. A propos du *chômage*, il faudrait faire bénéficier davantage l'Enseignement social des études du Président Edmond Malinvaud. Il faudrait en particulier traiter du chômage déguisé, très répandu dans le Tiers-Monde sous forme de main d'œuvre à très bon marché et sous-qualifiée. Traiter aussi des *abus* auxquels donnent lieu les indemnités de chômage et l'aide sociale en général: forme de corruption.

6. Le *droit de propriété* ne peut plus être traité comme il l'a longtemps été. Il convient d'accorder une place de choix à la question de la *propriété intellectuelle* et de ses limites. Il y a lieu aussi d'étudier de près le rapport entre *possession et propriété*. La question se pose de façon brûlante dans beaucoup de pays du Tiers-Monde, à propos de la *réforme agraire*. Un certain nombre de grandes fortunes d'aujourd'hui ont leur origine à

l'époque coloniale (Jacques Lambert, Joseph Stiglitz). Dans le meilleur des cas, cette origine se trouve dans la possession de latifundia, dans des concessions, gratifications royales, capitaineries héréditaires, commanderies, etc. Mais il arrive également que les latifundia soient issus de l'usage de la force, du vol, de la ruse, de la fabrication de faux documents, de concussion, etc. Deux arguments méritent d'être développés en faveur de la réforme agraire: la possession de la terre par les paysans; le droit à la vie des paysans et de leur famille, droit qui l'emporte sur le droit d'appropriation privée.

8. Il faut enfin envisager les question morales que soulève la *publicité*, ses conditionnements, les comportements qu'elle induit chez les consommateurs.

7. L'aide au développement

1. Ce problème est touché presque à chaque rubrique précédente, mais il devrait faire l'objet d'un traitement systématique, car c'est le point sur lequel l'Enseignement social de l'Église devrait être le plus incisif. A ce propos, il faudrait avoir constamment à l'esprit la présence de plus en plus affirmée de la Chine sur la scène mondiale.

2. Les motivations de l'aide sont souvent intéressées, et l'aide elle-même souvent conditionnée. Avant de proposer son analyse et ses suggestions, il faudrait exposer les raisons pour lesquelles on fait si souvent le procès de l'aide au développement. Malgré leur "générosité", certains pays ne sont pas aimés, soit en raison de leur passé, soit parce qu'ils exaspèrent le sentiment de frustration.

3. La question de l'aide ne doit pas être présentée comme un problème d'"aumône"; c'est avant tout un problème de *justice*. C'est pourquoi l'aide au développement doit venir autant de l'intérieur des pays concernés, que de l'extérieur.

4. Dans ce cadre, il faut prévoir l'examen de *l'usure* et de la *dette extérieure*, tourment des populations du Tiers-Monde. Il est moralement inadmissible d'exiger des pauvres qu'ils remboursent des prêts qui ont été empochés par les bandits qui les opprimaient. Il faudrait ne pas pratiquer la langue de bois et ne pas hésiter à émettre des réserves et des critiques face à l'action de "monstres sacrés" comme la Banque mondiale, le FMI, le FNUAP, etc. (Joseph Stiglitz).

5. Comme on l'a encore constaté lors de la Conférence de Doha (novembre 2001) ou du Forum économique mondial de New York (février 2002), les pays en développement font de plus en plus valoir avec force leur droit d'exploiter leurs *ressources naturelles* en toute souveraineté.

6. Il est impossible que l'Enseignement social de l'Église méconnaisse que la contestation du modèle économique dominant ne s'organise pas seulement dans le Tiers-Monde. Elle se manifeste également lors de manifestations et de forums tels que ceux qui ont eu lieu à Singapour (1996), Seattle (1999), Porto Alegre (2001, 2002).

8. Le vieillissement

1. L'Enseignement social de l'Église devrait aussi comporter un chapitre fort concernant la *chute de la fécondité* dans le monde, et spécialement en Europe. Par chute de la fécondité, on entend le *nombre moyen d'enfants par femme* de 15 à 49 ans. Pour qu'une population se renouvelle, il faut, dans les meilleures conditions, que chaque femme ait au moins 2,1 enfants. En Europe, on se trouve pratiquement partout en dessous de ce seuil. Ailleurs, l'indice de fécondité ne cesse de fléchir. Sur les 190 pays constituant la communauté internationale, il y en a 68 dont l'indice de fécondité est égal ou inférieur à 2,1; tel est le cas de la France (1,89), de l'Italie (1,3), de l'Espagne (1,13). De tels faits sont reconnus par la communauté démographique internationale et même par la Division de la Population des Nations Unies.

2. Les *causes* de cette situation sont bien connues. En voici quelques-unes: désaffection vis-à-vis du mariage, mariage tardif, travail des femmes hors du foyer, influence de la TV, absence ou insuffisance des législations favorables à la famille, idéologie malthusienne, idéologie du "gender", banalisation de l'homosexualité, et surtout recours aux techniques anti-natalistes. Il y a lieu en particulier de mentionner le rejet, dans beaucoup de pays de tradition catholique, de l'enseignement d'*Humanae vitae*. Ce rejet se reflète dans les pourcentages très élevés d'utilisatrices de méthodes contraceptives dans des pays comme l'Espagne (72 %), la France (80 %), l'Italie (91 %)! Telles sont les données, pour 2001, du Population Reference Bureau, de Washington.

3. Les *conséquences* de cette situation sont moins connues mais très graves: le *vieillissement* bientôt suivi de la *dépopulation* ou diminution de la population. Actuellement, dans une quinzaine de pays d'Europe, la population décline; le poids des personnes âgées augmente: d'où le spectre de *l'euthanasie*; le système de sécurité sociale et médicale, ainsi que le système éducatif, risquent d'entrer en collapsus; le chômage s'étend faute de marchés; la souveraineté des nations est débilitée. Mention spéciale doit être faite des *pressions migratoires* prévisibles. Elles engendreront des tensions

politiques dans les nations concernées et au niveau des relations internationales; elles favoriseront l'affrontement des cultures.

4. Face à ces expressions de la culture de la mort, il faut relancer *la culture de la vie*. Ce mouvement en faveur de la culture de la vie passe incontestablement par la valorisation de la *famille*, par la reconnaissance du service rendu par la *mère* de famille à la société (Gary Becker), par la mise en lumière du rôle spécifique du *père* et de la place de l'*enfant* comme élément actif de la société (Gérard-François Dumont).

5. De bonnes *politiques familiales* devraient être suggérés, prévoyant de meilleures allocations, la reconnaissance d'un statut de la mère au foyer, la révocation des lois anti-famille et anti-vie. Il faudrait aussi souligner qu'une bonne politique familiale contribue puissamment à prévenir ou à résoudre des problèmes comme l'échec scolaire, la marginalisation, l'exclusion, l'insécurité, la délinquance, la criminalité (Claude Martin).

6. En dehors des arguments qui viennent d'être évoqués, *diverses circonstances* favorables plaident aussi en faveur de l'inclusion de ce chapitre. Tout d'abord, la Division de la Population de l'ONU a fait savoir clairement, et à plusieurs reprises, qu'elle était préoccupée par l'évolution de la population mondiale. Le diagnostic de cet organisme respecté diffère substantiellement de celui du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), idéologiquement orienté et scientifiquement insoutenable. La Division de la Population de l'ONU devait organiser la IIe Assemblée mondiale sur le vieillissement à Madrid du 8 au 12 avril 2002.

7. Ensuite, il faut relever un *climat* qui tend à s'améliorer, même si c'est très lentement. Quelques responsables politiques ont déjà marqué publiquement leur préoccupation concernant la situation démographique de leur pays; c'est le cas notamment en Espagne et en Italie. Dans quelques pays d'Europe, dont la France, on observe une très légère tendance à la remontée de la fécondité. Enfin, dans la mentalité d'un certain nombre de jeunes, fonder une famille sur le mariage et avoir des enfants est une aspiration très présente qu'il y a lieu d'encourager. Il en va surtout de *l'avenir même de la société humaine*.

IV. Inverser la méthode

1. Des racines encombrantes

1. Dans son état actuel, l'Enseignement social de l'Église n'est pas bien préparé à affronter ces nouveaux problèmes. Dans sa formulation actuelle, cet Enseignement est trop prisonnier de ses racines scolastiques. A la suite de la tradition thomiste, on développe toute une *doctrine sociale*, comportant des principes, des normes idéales, des références à la loi naturelle et à l'ordre du monde. A partir de ces prémisses, on procède par déduction, et l'on déduit effectivement ce qu'est, *ce que doit* être le profit, le juste prix, le juste salaire, le bien commun, la subsidiarité, le travail, la propriété privée, etc.

2. Il faut bien constater que cette méthode, ces catégories scolastiques, ce langage truffé de références aristotélico-thomistes sont largement *hermétiques* pour l'immense majorité des économistes, hommes politiques, juristes, sociologues et autres décideurs d'aujourd'hui. Ceux-ci risquent d'être rebutés par un démarrage qui leur inflige un langage pour initiés. En outre et surtout, ils sont *décontenancés par cette méthode déductive* qui ne rencontre les faits qu'en fin de parcours, alors qu'eux-mêmes sont habitués à y trouver leur point de départ.

3. Il faut donc adopter une *méthode nouvelle* qui accrochera l'intérêt de ceux qui, en raison de leurs compétences, de leurs spécialités et de leurs responsabilités, sont les premiers destinataires de l'Enseignement social de l'Église. *Au lieu de partir de principes qui désarçonnent, il faut partir de situations qui interpellent.*

2. Personnes et relations médiate

1. La méthode traditionnelle de l'Enseignement social de l'Église comporte une autre caractéristique. Elle met en exergue la responsabilité des personnes et impute les désordres sociaux aux pécheurs qui font un usage abusif de leur pouvoir, trafiquent la marchandise, battent fausse monnaie, paient mal leurs employés, pratiquent des taux usuraires, etc. En fin de compte, cet Enseignement social s'en tient à une morale en *deuxième personne, immédiate*, où l'une des deux parties est invitée à faire un meilleur usage de son pouvoir économique ou politique dans ses relations avec d'autres personnes. La relation *médiate* n'est pas vraiment prise en compte.

2. Cette façon d'envisager la morale sociale de l'Église reste certes intégralement valable. Nous savons tous que nos comportements personnels affectent en bien ou en mal les relations entre les hommes. Il faut donc se féliciter de tout ce qu'a apporté, à la morale sociale de l'Église, la phénoménologie existentielle et surtout le courant personnaliste. C'est à ces courants que l'on doit d'avoir pu creuser des thèmes comme la dignité, la valeur de la personne, la réciprocité, la communauté, et d'autres thèmes essentiels à la vie de l'homme avec ses semblables.

3. Mais en dépit de ses mérites, cette approche de la morale sociale en deuxième personne souffre d'une grave lacune. *Elle ne prend pas vraiment en compte les médiations institutionnelles*. Or, par définition, celles-ci procurent des relations *médiates* entre personnes, entre personnes et communautés, entre communautés (Paul Ricoeur). Parce qu'elles passent par des institutions économiques, politiques, sociales, etc., ces médiations procurent des relations appelées "en troisième personne". L'Enseignement social de l'Église doit prendre en compte prioritairement ces relations médiate, car, dans la vie de la société humaine "globalisée", celles-ci se sont multipliées, diversifiées, intensifiées —pour le meilleur et pour le pire... Le bien comme le mal, la justice comme l'injustice, la libération comme l'oppression passent par ces médiations.

4. En ce sens-là, l'Enseignement social de l'Église devrait accueillir critique, non pas tant la notion problématique de péché collectif, mais celle de *structure de péchés*. On vise par là des institutions, des organisations, des personnes morales, des entités jouissant de la personnalité juridique, etc. qui sont le produit de l'activité des hommes, orientés vers un objectif, et qui, peut-être même sans mauvaises intentions, peuvent procurer de la violence et des injustices.

5. Notons donc soigneusement qu'il ne s'agit pas de donner ici à la notion de structure la double connotation de *déterminisme* et de *nécessité* qu'on lui donne dans la tradition marxiste et, souvent, dans le contexte structuraliste. Telles qu'elles se présentent à nous, les structures de péché engagent bel et bien la responsabilité *personnelle* de ceux qui ont contribué à les mettre sur pied. Ils ont à répondre de l'inefficacité des mécanismes qu'ils ont mis en place ou de l'oppression qu'ils ont inscrite dans les institutions.

6. En résumé, les structures procurent, entre les hommes, des relations médiate en troisième personne. Elles peuvent être amendées; leurs programmes, reconsidérés; leurs décisions, rectifiées; leurs résultats, critiqués. Elles ne sont pas neutres moralement, parce qu'elles sont des instruments élaborés et utilisés par des hommes. Elles méritent, en soi, toute l'attention de l'Enseignement social de l'Église.

V. Suggestions à l'Académie

1. *C'est sur la base d'une analyse du fait massif dont nous sommes partis, la pauvreté et la misère aujourd'hui, et des problèmes qui y sont liés, que devrait se reformuler l'ensemble de l'Enseignement social de l'Église.* Cette analyse de départ devrait déboucher sur l'examen approfondi de dossiers majeurs, dont quelques-uns seulement ont été évoqués ici, mais qui, tous, appellent des prises de position morales.

2. Il faut abandonner la *langue de bois*: chaque fois que cela est nécessaire, il faut citer les organisations impliquées dans ces activités. Pour être entendus et avoir un impact, il faut retrouver les accents dénonciateurs et prophétiques qu'on trouve, par exemple, chez Saint Grégoire de Nysse, Saint Basile, Saint Jean Chrysostome, etc.

3. A l'évidence, les travaux déjà réalisés par l'Académie comportent un très *riche matériel* qui nous permettrait de préparer une formulation de l'Enseignement social que l'Église pourrait proposer au XXI^e siècle. Pour cela, il faudrait synthétiser les conclusions auxquelles nous ont conduits nos travaux. Il faudrait aussi adopter d'emblée un langage accessible à tous les types de public. N'hésitons pas à faire ce que n'hésitent pas à faire des Prix Nobel: vulgariser. Il faudra aussi combler d'inévitables lacunes. *L'objectif serait d'arriver, au bout de trois ou quatre ans, à publier un ouvrage de référence*, de l'ordre de 300 pages, destiné d'abord aux acteurs de la vie sociale mais aussi aux pasteurs et aux moralistes. Précisons que la plupart des suggestions que nous avons formulées s'inspirent des travaux des auteurs mentionnés dans le texte.

4. Une suggestion alternative peut être faite, dans le même esprit: élaborer un *lexique spécialisé* de haut niveau avec des entrées permettant de couvrir toutes les grandes questions de l'Enseignement social de l'Église.

5. Quant au *contenu*, il pourrait s'articuler autour de la triade classique.

Voir, et même regarder, en se servant abondamment des instruments d'analyse fournis par les sciences sociales et en tenant compte de l'épistémologie de celles-ci. Dans ces disciplines, il y a en effet place pour différents niveaux de vérité; plusieurs lectures d'une même situation sont souvent possibles; il y a des questions sur lesquelles il faut savoir reconnaître les limites de nos connaissances, déclarer notre perplexité.

Juger: à la lumière de l'anthropologie, des principes de la philosophie sociale, des fondements doctrinaux de l'Enseignement social de l'Église. Ceux-ci devraient être rappelés, mais non ré-exposés en détail. A cet égard, le *Compendium* que le Conseil Pontifical Justice et Paix va publier incessamment sera un instrument de travail de

référence constante. Ces principes s'articulent autour de quelques *repères*: primauté de l'homme; bien commun, destination universelle des biens, solidarité, travail, subsidiarité, justice, honnêteté, option pour les pauvres, prudence, légitimité et limites du risque, etc.

Agir: accepter la place de l'expérience et la reconnaître explicitement. Dans l'agir social, on ne maîtrise presque jamais la totalité des paramètres concernant une situation donnée. Il faut pourtant agir, prendre une décision qui n'est pas fondable en toute certitude, et qui, de plus, est exposée aux réactions imprévisibles du milieu. Cette décision, bien qu'inévitablement *risquée*, ne justifie nullement l'omission d'agir, mais il faut agir en acceptant de reconnaître la *bonté hypothétique* de la décision (Dominique Dubarle). Cette bonté morale, qui inspire l'intention de l'action, devra être confirmée ou infirmée ultérieurement, toujours à la lumière des mêmes principes moraux qui auront inspiré la décision. En bref, nécessité d'un *débriefing* systématique pour jauger la qualité morale de l'action sociale.

6. La *prospective* devrait l'emporter sur la *prévision*. Celle-ci projette en quelque sorte l'avenir à partir du présent, alors que la prospective se demande plutôt quelles décisions nous devons prendre, *aujourd'hui*, si nous voulons, par exemple, que la misère de masse ait disparu de la planète à l'horizon de 2050. Plusieurs auteurs du siècle dernier ont abordé de telles questions et pourraient nous être utiles (Dominique Dubarle, Gaston Berger, Hans Jonas).

7. L'Académie pourrait non seulement s'assigner, par exemple, un *plan de deux ans* pour préparer un document de référence, pas trop long, lisible, pratique (index, bibliographie, Internet, etc.) qui serait un peu un vade-mecum pour les décideurs, chrétiens ou non. L'idée pourrait être d'en arriver à une *publication quinquennale* portant périodiquement un regard chrétien sur la société et adressant au monde une parole chrétienne porteuse d'espérance.

8. Dans la préparation de cette sorte de manifeste, l'Académie pourrait se répartir le travail entre volontaires. Mais elle devrait également *s'associer les meilleurs cerveaux* du monde actuel. En cas d'adoption d'un projet aussi ambitieux, il faudrait que l'Académie tende à élire des personnes de ressources qui font autorité dans ces matières. Dieu merci, il y en a.

9. Il faudrait cependant que soit constitué un *comité de coordination* avec un minimum d'infrastructure pour le secrétariat. L'idéal serait de mettre sur pied un *observatoire permanent*, comme il en existe déjà. Cet observatoire aurait notamment pour tâche de maintenir le contact avec les conférences épiscopales et les commissions

nationales Justice et Paix. L'Académie pourrait s'entendre pour cela avec le Conseil Pontifical Justice et Paix, qui pourrait sans doute détacher un de ses collaborateurs de haute qualification scientifique.

Une initiative de ce genre potentialiserait la visibilité et la crédibilité de notre institution.

Louvain-la-Neuve, le 10 mars 2002.